

MINISTERE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE
ET A L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET
DES FINANCES

SERVICE DU PERSONNEL

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 93-266 du 4 Juin 1993

portant nomination dans la Magistrature
Congolaise de Monsieur FAYETTE-MAVOUNGOU
(André) Auditeur de Justice.

(/ I S A S :

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT

(/u la Constitution du ~~45 Mars 1992~~ ;

(/u l'Arrêté du 23 mars 1954 fixant les règles à suivre
en cas d'urgence pour la publication des ~~textes~~ réglementaires
en Afrique Equatoriale Française ;

(/u la loi 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u la loi 42/61 du 20 juin 1961 portant statut de la
Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;

(/u la loi 53/83 du 21 avril 1983 portant réorganisation
de la Justice en République Populaire du Congo ;

(/u le décret 183/61 du 3 août 1961 portant application
de la loi 42/61 du 20 juin 1961 ~~suvisée~~ ;

(/u le décret 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret 75/300 du 26 août 1975 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du
3 août 1961 portant application de la loi 42/61 du 20 juin
1961 du statut de la Magistrature ;

(/u le décret 90/420 du 30 juin 1990
relatif aux effets financiers, des avancements, des reclassements
des révisions des situations Administratives et des titularisa-
tions ;

(/u le décret 91/509 du 27 mai 1991 portant reversement
provisoire des Magistrats ;

(/u le décret 92/275 du 7 décembre 1992 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret 92/978 du 25 décembre 1992 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement

(/u le décret 92/819 du 25 décembre 1992 portant organi-
sation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret 91/823 du 11 octobre 1991 portant attribu-
tions et organisation du Ministère de la Justice ;

.../...

(/u le décret 81/089 du 5 mars 1981 portant nomination des Auditeurs de Justice;

(/u l'Attestation n°0021/MJ-SGJAP-DAF-SP du 19 mars 1992 portant nomination dans la Magistrature Congolaise de Monsieur FAYETTE-MAVOUNGOU (André);
(/u le dossier de l'intéressé.

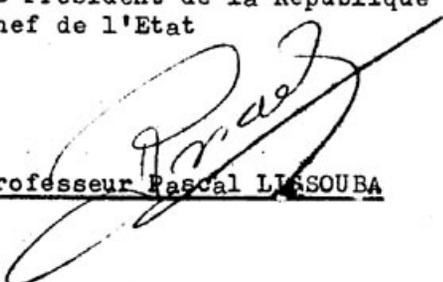
D É C R É T :

Article 1er.- Monsieur FAYETTE-MAVOUNGOU (André), Auditeur de Justice nationalité Congolaise, né le 27 Juillet 1955 à Diosso, Docteur en Droit, diplômé de l'Ecole Nationale de Magistrature (ENM) de Paris, est nommé dans la Magistrature Congolaise en qualité de Magistrat de 2e Grade, 2e Groupe, 3e échelon de la hiérarchie du corps judiciaire, indice 1750.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la Solde, pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et Communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 4 Juin 1993

Le Président de la République
Chef de l'Etat


Professeur Pascal LISSOUBA

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement


Claude Antoine DACOSTA

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice,


Jean François TCHIBINDA-KOUANGOU

Le Ministre des Finances
et du Budget,


Clément MOUAMBA

AMPLIATIONS :

P.R.....1
P.M.....1
MJ-CAB.....2
SGJAP/DAF.....3
SGJAP/BAD.....2
D.G.B.....2
D.G.C.F.....2
COUR SUPREME.....2
COUR D'APPEL DE B/VILLE...2

COUR D'APPEL D'OWANDO.....2
SGG/BC.....3
J.O.R.C.....1
DOSSIER.....3
INTERESSE.....1.-

--- de Pointe-Noire..2